



COMMUNE DE ROBION

DE 2022-052

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
DE ROBION**

**SÉANCE du 19 septembre 2022**

L'an deux mil vingt-deux et le dix-neuf septembre à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 12 septembre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Danielle MARROU, Monique JOANNY, Laurent MARIANELLI, Marie-José SCHREIDER, Gwénaél LOUAISEL, Jean-Claude VASSOUT, Odile MOUGEOT, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Marie-José MONFRIN, Bernard BOUDOIRE, Syndie FABRE, Christine NALLET, Valérie MOUTTE, Bijan AZMAYESH, Séverine BERGERET, Noël STEBE, Jean-Yves RICHAUD, Samuel PAGNETTI, Jean-Noël JAUBERT

Absente : Olivia HILAIRE

Absents excusés : Marc VALERO, Marylise GEORGEN, Franck STARON, Florian MOLLIEX

Pouvoir de : Marc VALERO à Danielle MARROU, Marylise GEORGEN à Marie-José SCHREIDER, Franck STARON à Gwénaél LOUAISEL, Florian MOLLIEX à Laurent MARIANELLI

Secrétaire de séance : Danielle MARROU

### 7.1.1 - Budget "Immeubles de rapport" - Décision modificative n°1

#### Monsieur le Maire expose :

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier son article L. 1612-11 ;

**Vu** les instructions budgétaires et comptables M57 prévoyant la possibilité de procéder à des décisions modificatives du budget ;

**Vu** le budget immeubles de rapport pour l'exercice 2022 ;

**Considérant** qu'il est nécessaire de modifier les crédits prévus au budget annexe immeubles de rapport ;

Il vous est proposé d'inscrire, au budget immeubles de rapport, les crédits suivants :

Dépenses d'investissement		
Opération/Article	Libellé	Montant
102 / 2313	Café de la poste / Constructions	- 1 000,00
104 / 2313	Maison CASTELLANI / Constructions	- 1 000,00
106 / 21321	Ancien poids public / Immeubles de rapport	2 000,00
	<b>Total</b>	<b>0,00</b>

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chap / Art	Libellé	Montant	Chap / Art	Libellé	Montant
67 / 673	Charges spécifiques / Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 270,00	75 / 752	Autres produits de gestion courante / Revenus des immeubles	1 270,00
	<b>Total</b>	<b>1 270,00</b>		<b>Total</b>	<b>1 270,00</b>

## Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,  
Par 21 voix POUR (17 présents + 4 pouvoirs) et 5 CONTRE (Mmes NALLET, MOUTTE, BERGERET,  
MM AZMAYESH, RICHAUD)

**Vote** les crédits, au budget immeubles de rapport, tels qu'indiqués dans les tableaux ci-dessous.

Dépenses d'investissement		
Opération/Article	Libellé	Montant
102 / 2313	Café de la poste / Constructions	- 1 000,00
104 / 2313	Maison CASTELLANI / Constructions	- 1 000,00
106 / 21321	Ancien poids public / Immeubles de rapport	2 000,00
	<b>Total</b>	<b>0,00</b>

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chap / Art	Libellé	Montant	Chap / Art	Libellé	Montant
67 / 673	Charges spécifiques / Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 270,00	75 / 752	Autres produits de gestion courante / Revenus des immeubles	1 270,00
	<b>Total</b>	<b>1 270,00</b>		<b>Total</b>	<b>1 270,00</b>

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20220920-DE\_2022\_052a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2022

Pour extrait certifié conforme,  
ROBION, le 20 septembre 2022,  
Le Maire,  
Patrick SINTES

